CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E11412** **VALABLE JUSQU'AU** **09/12/2026**

ÉDITÉ LE 16/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/04/1995

Forme juridique : SAS

Capital : 24 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CAEN 1995B00188

Siret : 400 752 788 00036

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 3505820

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 4526519704

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 4526519704

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Raison sociale : ENTREPRISE CAENNAISE DE MACONNERIE

3 RUE DES HAUTS FOURNEAUX
14840 CUVERVILLE

Téléphone : 02 31 72 38 66 **Fax :**

Portable : 0608341673

Responsabilité légale :
GERALDES MICHAËL PRÉSIDENT / GERALDES XAVIER DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet :

E-mail : ecm.batiment@wanadoo.fr

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 261 715 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante)	2	19/10/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/10/2026 10:09

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.